

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I- APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LA PENIBILITE

A- L'amélioration des conditions de travail et la réduction de la pénibilité sur longue et moyenne période

B- La persistance, voire la diffusion, de situations de travail pénibles

1- La persistance, voire la diffusion d'une pénibilité physique associée soit à des efforts physiques (port de charges) ou à des contraintes posturales (rester debout ou dans une posture pénible) ou physiques (travaux à forte température, vibrations)

2- Le cumul de facteurs de pénibilité pour un nombre important de salariés, notamment ouvriers

3- La diffusion et le renforcement de contraintes de temps dans les divers secteurs économiques

### II- LA PRISE EN COMPTE ACTUELLE DE LA PENIBILITE DANS LES REGIMES DE RETRAITE

A- Une prise en compte partielle et limitée de la pénibilité à laquelle sont exposés les travailleurs du secteur privé :

1- Les dispositifs antérieurs

2- Les dispositifs existants

*a) Les dispositifs conçus pour tenir compte de la pénibilité au travail*

*b) Les autres dispositifs*

B- La prise en compte de la pénibilité dans le secteur public

C- La prise en compte de la pénibilité dans la fonction publique : une approche fondée par l'appartenance à un corps

D- La prise en compte de la pénibilité par les dispositifs transversaux : l'invalidité et l'inaptitude

### III- PENIBILITE ET RETRAITE : QUELLE (S) RELATION (S) ?

A- Pénibilité et réduction de l'espérance de vie

1- L'existence de corrélations entre pénibilité au travail et réduction de l'espérance de vie

*a) Les constats*

- b) La complexité de l'analyse*
- c) Les corrélations mises en évidence*
- d) Les corrélations à mettre en évidence*

2- Les interrogations liées à la mise en place d'un dispositif prenant en compte la pénibilité

- a) Les interrogations de principe*
- b) Les interrogations sur les modalités pratiques*

- *La question du critère pertinent : l'espérance de vie ou l'espérance de vie sans incapacité ?*
- *Les limites de nos connaissances*
- *La pertinence de la distinction entre les métiers ou les fonctions dont l'exercice entraîne par nature un effet négatif sur l'espérance de vie sans incapacité des autres métiers ou fonctions*

B- Pénibilité et travaux dangereux

1- L'exposition aux substances dangereuses

2- L'exercice d'un métier « dangereux »

C- Pénibilité et tensions au travail : vieillissement - fatigue - douleur - souffrance

1- L'impact sur l'espérance de vie sans incapacité

2- Les effets des tensions au travail sur la santé des travailleurs âgés

#### **IV- PRENDRE EN COMPTE LA PENIBILITE : CHOIX DE SOCIETE ET MODALITES TECHNIQUES - Eléments de réflexion**

A- La prise en compte de la réalité de la pénibilité des fonctions exercées

B- La prise en compte de l'ensemble des diverses formes de pénibilité

C- La pertinence de la mesure ou des mesures retenues au regard de l'objectif poursuivi

1- L'articulation du système de bonification au titre de la pénibilité avec les règles de droit commun

2- Les règles propres au dispositif pénibilité

- a) La fixation d'une condition tenant à la durée de l'exposition dans le métier ou dans les fonctions*
- b) La fixation d'une condition d'âge minimale pour liquider la pension de vieillesse*
- c) La fixation d'un nombre minimal d'années de cotisations validées permettant de faire jouer la « bonification pénibilité »*

D- La volonté d'assurer un traitement égal pour un même type de pénibilité quel que soit le secteur professionnel concerné

E- La place donnée aux partenaires sociaux dans la définition et la mise en place du dispositif

F- La nécessité de limiter les effets pervers sur les politiques de prévention des pathologies et des troubles professionnels

G- Le souci d'assurer la cohérence avec les politiques de l'emploi

H- Le choix d'un mode de financement cohérent avec la nature de la solidarité mise en cause

I- Le souci d'internaliser les coûts induits pour la collectivité par les départs anticipés

J- Le souci de maîtriser les contraintes opérationnelles et organisationnelles

## **V- LES SCENARII ENVISAGEABLES**

A- Le scénario envisageable pour le secteur privé

1- Le cadre de mise en place du dispositif

*a) Un cadre exclusivement conventionnel*

*b) Un cadre essentiellement réglementaire*

*c) Un cadre mixte, articulant la négociation et l'intervention des pouvoirs publics*

2- Le champ d'application du dispositif

3- La nature de l'avantage accordé

4- Le financement du dispositif et son internalisation

B- Les orientations envisageables pour les fonctions publiques

## **CONCLUSION**

## **ANNEXES**